



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six mars à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 14 mars 2024.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 63 Procurations : 12

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme PETIBON Sandrine (suppléante de Mme AURIAC Cécile), Mme BENECH Laurence , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUEGUINER Yannick , M. QUILIN Gérard , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVEE Julie , M. TERRIEN Pierre , Mme TURPIN Sylvie , M. THERIN Patrick

### Procurations :

M. BODIOU Henri à M. OFFRET Maurice, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, M. KERVAON Patrice à M. LE BIHAN Paul, M. LE ROI Christian à M. HOUZET Olivier, M. LE ROLLAND Yves à M. DELISLE Hervé, Mme LOGNONÉ Jamila à Mme LE MEN Françoise, M. MEHEUST Christian à Mme BARBIER Françoise, M. NOEL Louis à Mme MAREC Danielle, M. PEUROU Yves à M. ROBIN Jacques, M. QUENIAT Jean-Claude à M. LE GALL Jean-François, M. RANNOU Laurent à M. LE CREURER Eric, M. THEBAULT Christophe à M. PHILIPPE Joël

### Étaient absents excusés :

Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. NEDELLEC Yves, Mme PIRIOU Karine, M. PONCHON François, Mme PRIGENT Brigitte, M. ROGARD Didier, M. SALIOU Jean-François

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Plouaret**

### Exposé des motifs

Le projet de zonage de la commune de Plouaret a été arrêté le 9 octobre 2023 par délibération du conseil communautaire.

Suite à la décision de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale du 22 mai 2023, le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

L'étude conclut :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif de la ZA de la gare et de la zone à urbaniser 1 AU6 de la rue de Pen Ar Roho
- au retrait du zonage d'assainissement collectif du secteur de Bernantec, de l'impasse Geoffroy de Pont-Blanc et de 2 habitations de la rue de la Liberté

Les autres secteurs d'études restent en assainissement non collectif.

Une enquête publique s'est déroulée du 30 octobre 2023 au 30 novembre 2023.

Le public s'est exprimé et les réponses ont été apportées dans le mémoire en réponse consultable sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté.

La commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable, sans réserve, le 20/12/2023.

Il convient par conséquent d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Plouaret.

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ  
(Par 73 pour et 2 non votants)**

**DECIDE DE :**

**APPROUVER** Le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Plouaret.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

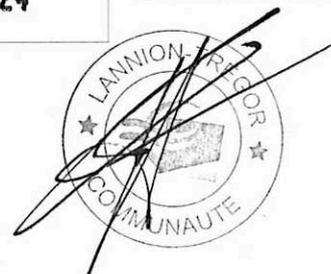
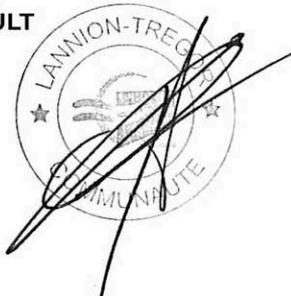
Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

***La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.***

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 03 AVR. 2024  
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 03 AVR. 2024  
Notifiée le :

Le Président,  
Gervais EGAULT

Le Président,  
Gervais EGAULT



### Zonage d'assainissement de la commune de Plouaret

